

Aymeric Ruellan
19, rue de Coulmiers
75014 Paris

06.72.43.88.81

aymeric.ruellan@yahoo.fr

Permis B –Véhicule personnel

Né le 20/12/1972
En couple - 1 enfant

Nationalité française



Juriste « marchés publics » (plus de 20 ans d'expérience)

**Enseignant - vacataire en droit et contentieux des marchés publics en Universités
(74 heures de cours/an)**

Expérience professionnelle

Depuis novembre 2001 : juriste « marchés publics » à la Direction des achats du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) (centre de Paris-Saclay)

- Conseil aux acheteurs dans la passation et l'exécution des marchés publics ;
- Détermination du référentiel « achat » interne du CEA et suivi de ses évolutions ;
- Rédaction de guides, notes et fiches pratiques « achat public » pour les acheteurs ;
- Veille juridique en droit des marchés publics ;
- Contrôle de la passation et de la rédaction des marchés au sein du Secrétariat de la Commission consultative des marchés du CEA ;
- Chargé de mission « archives » de la Direction des achats ;
- Animation de formations juridiques « achat public » pour les nouveaux acheteurs.



Octobre 2000 à octobre 2001 : juriste « marchés publics » aux Aéroports de Paris

- Passation de 101 marchés de travaux et de 21 avenants à des marchés pour les aéroports d'Orly et de Roissy Charles de Gaulle.
- Conseil juridique auprès des opérationnels dans la passation et la rédaction des marchés ;
- Publication des avis de publicité ;
- Ouverture des plis contenant les candidatures et les offres ;
- Information aux candidats et soumissionnaires évincés du rejet de leur candidature et de leur offre ;
- Notification des marchés.



Août à octobre 2000 : juriste « marchés publics » à l'AP-HP

- Conseil juridique aux opérationnels ;
- Rédaction de marchés informatiques ;
- Suivi des procédures de passation des marchés.



Octobre 1998 à avril 2000 : contrôleur des marchés à la SNCF

- Contrôle de la passation de marchés de fournitures ;
- Etudes en droit des marchés publics.



Enseignements actuels

- **Master 2 « Droit public des affaires » Université Toulouse 1 - Capitole**

- « Contrats de la commande publique » (séminaire, 20 heures).



- **Master 2 « Droit de la commande publique » Université de Poitiers**

- « Pratique des contrats publics » (séminaire, 24 heures) (étude de cas en droit des marchés publics).

- « Marchés publics de défense et de sécurité » (cours magistral, 6 heures)

- « Maîtrise d'ouvrage publique et maîtrise d'œuvre » (cours magistral, 6 heures).



- **Master 2 « Droit des contentieux publics » Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines**

- « Pratique du contentieux des contrats publics » (séminaire, 4 heures)



- **Licence professionnelle « marchés publics » Université Sorbonne Paris Nord**

- « Pratique des marchés publics » (14 heures) (étude de cas pratiques).



- **Institut national des sciences et techniques nucléaires (INSTN)**

- « *Cadre réglementaire de la passation de marchés publics* » (4h) (depuis janvier 2020) (formation assurée pour des apprentis-ingénieurs).



Enseignements assurés sur la période 2008-2019

• Université d'Aix-Marseille

- Master 2 « Droit public des affaires » : séminaire « Etude de cas en passation et rédaction des contrats de commande publique » (6 heures) (2018/2019).

• Université Panthéon-Sorbonne

- Master 2 « Droit public des affaires » : séminaire « Contrats publics : études de cas » (5 heures) (2012-2018).

• Université Sorbonne Paris Nord

- Master 2 « Droit public interne et européen » : cours magistral « Droit des marchés publics » (21 heures) (2009-2017) ;

- 3^{ème} année de licence AES, parcours entreprise : cours magistral « Passation des marchés publics » (33 heures) (2013 - 2015) ;

- Master 1 « Droit public » : cours magistral « Droit des contrats publics (33 heures) (2009-2015) ;

- Master 1 « Droit public » : cours magistral « Droit public interne de la concurrence » (33 heures) (2010-2014).

• Université Paris 8

- Master 2 « Droit public des affaires » : cours magistral « Droit de la commande publique » (15 heures) (2009-2016) ;

- DESU « Droits et gestion des collectivités territoriales » (formation permanente IEPP/Université Paris 8) : cours magistral « Droit des marchés publics » (14 heures) (2012-2015).

• Université d'Angers

- Master 2 « Droit et pratique des contrats » : cours magistral « Pratique des marchés publics » (15 heures) (2009-2015).

• IEP de Strasbourg

- Master 2 « Droit de l'économie et de la régulation en Europe » : cours magistral « Droit de la commande publique », (, 6 heures) (2010-2014).

• Université Panthéon-Assas

- Institut de Préparation à l'Administration générale : cours « Droit des contrats publics » (10 heures) (2011-2012).

• Université de Montpellier

- Master 2 professionnel « Contrats publics et partenariats » : séminaire « Pratique des marchés des entités soumises à l'ordonnance du 6 juin 2005 » (6 heures) (2008-2011).

• Université de Poitiers

- Master 2 « Marchés publics et partenariat public-privé » : séminaire « Le référentiel achat des entités soumises à l'ordonnance du 6 juin 2005 » (3 heures) (2008-2011).

✓ 33 articles juridiques publiés depuis 2003.

2019

- Préface de l'ouvrage de Fabrice Strady « *La dématérialisation de la commande publique* » (éditions Territorial, avril 2019).

2017

- Avant-propos de l'ouvrage de Fabrice Strady « *Rédiger et instruire un appel d'offres* » (Moniteur, collection « Méthodes », 25 octobre 2017).

2016

- Préface de l'ouvrage de Fabrice Strady « *Rempporter un appel d'offres* » (Moniteur, collection « Méthodes », octobre 2016).

2012

- « *Marchés à procédure adaptée : quelle information des candidats et soumissionnaires évincés ?* », Contrats publics, Actualité de la commande et des contrats publics n° 121, mai 2012.

2011

- « *Publicité : des nouveautés importantes pour les acheteurs publics* », Les cahiers juridiques des collectivités territoriales n° 150, octobre 2011.

- « *MAPA : le juge contrôle la passation* », Les cahiers juridiques des collectivités territoriales n° 149, août/septembre 2011.

- « *MAPA : l'information des candidats évincés est obligatoire* », Le Moniteur des travaux publics, 29 juillet 2011 (commentaire de l'arrêt « *Association collectif des citoyens du Breuil-Coiffault* », Cour Administrative d'Appel de Bordeaux, 7 juin 2011, n° 09BX02775).

2010

- « *Organismes non soumis au Code des marchés publics : des contrats incertains* », Le Moniteur des travaux publics, 9 avril 2010, pp.74 à 76 (en collaboration);

- « *Des candidats mieux informés* », Le Moniteur des travaux publics, 12 mars 2010 (commentaire de l'arrêt « *Communauté de communes de l'Enclave des Papes* », Conseil d'Etat, 24 février 2010, req. n°333569 – information sur les critères de sélection des candidatures dans un MAPA restreint).

2009

- « *Dans un marché passé selon une procédure adaptée, un acheteur public doit-il pondérer ou hiérarchiser les critères de choix des offres ?* », Revue Droit administratif, novembre 2009,

- « *Marchés publics : le juge contrôle les critères* », Les cahiers juridiques des collectivités territoriales n° 131 (août-septembre 2009) (en collaboration) ;

- « *Un pouvoir adjudicateur ou une entité adjudicatrice soumis ou non au Code des marchés publics peut-il rejeter la candidature d'une entreprise pour cause de difficultés ayant affecté des marchés antérieurs ?* », Revue Droit administratif, août-septembre 2009 ;

- « *Quels documents « marchés » les personnes publiques soumises ou non au Code des marchés publics doivent-elles communiquer au titre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée aux candidats et soumissionnaires ?* », Revue Droit administratif, juin 2009 ;

- « *Concours : le juste prix pour les primes* », Les cahiers juridiques des collectivités territoriales n° 128, avril 2009, pp.22-23 (jugement du tribunal administratif de Nice « *Conseil régional de l'ordre des architectes de Provence Alpes-Côte d'Azur* » (5 décembre 2008, n°0505293) (en collaboration) ;

- « *Caméras de surveillance : domaine réservé* », Les cahiers juridiques des collectivités territoriales n° 126, février 2009, pp.28-29.

2008

- « *Le rapport qualité/prix : seul vrai critère d'attribution ?* », Les cahiers juridiques des collectivités territoriales n° 125, décembre 2008- janvier 2009, pp.22 à 24 ;
- « *Avis de publicité : un revirement attendu* », les cahiers juridiques des collectivités territoriales n° 124, novembre 2008 (commentaire de l'arrêt du Conseil d'État « *Smirgeomes* », 3 octobre 2008, n° 305420) ;
- « *Marchés de maîtrise d'œuvre : pondérer les critères aussi* », Les cahiers juridiques des collectivités territoriales et des associations, n° 121, juillet-août 2008 (en collaboration) ;
- « *La pondération des critères de choix des offres : une obligation pour les concours de maîtrise d'œuvre ?* » (commentaire du jugement du Tribunal administratif de Montpellier, 21 mai 2007, « *Préfet de l'Hérault c. OPHLM Hérault Habitat* »), Contrats et marchés publics, juillet 2008, pp.18 à 19 ;
- « *Le délit de favoritisme est-il applicable aux marchés des entités soumises à l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 ?* », AJDA n°21, juin 2008, pp.1139-1141 ;
- « *Retour sur les marchés non réglementés* », Le Moniteur des travaux publics, 18 janvier 2008, p.13.

2007

- « *Mise à disposition de matériel et de personnel : distinction entre contrat de sous-traitance et contrat de location* », La Semaine juridique (Entreprise et affaires) n° 42, 18 octobre 2007 ;
- « *Meilleure offre: le seul critère du prix suffit-il ?* » (Commentaire de l'arrêt du Conseil d'Etat « *Département de l'Isère, req. n° 298584, 6 avril 2007*), La lettre du cadre territorial, n° 340, 15 juin 2007 (en collaboration) ;
- « *La loi MOP prévoit-elle l'obligation de recourir au concours pour les pouvoirs adjudicateurs non soumis au code des marchés publics ?* » AJDA n° 9, 5 mars 2007 (en collaboration).

2006

- « *Le prix peut ne pas être un critère d'attribution d'un marché public* » (Commentaire de l'arrêt du Conseil d'Etat « *Commune de Toulouse* », 28 avril 2006, n° 280197), La lettre du cadre territorial, n° 327, 15 novembre 2006 ;
- « *Le partage des risques et la portée matérielle des théories de la force majeure, du fait du prince et de l'imprévision* », AJDA n°11, septembre 2006 (en collaboration).

2005

- « *Quel est le nombre minimal de candidats dans un concours d'architecture et d'ingénierie restreint ?* », Le Moniteur des travaux publics, 23 septembre 2005, p.98 ; Contrats publics, Actualité de la commande et des contrats publics n° 48, novembre 2005 ;
- Commentaire de l'arrêt du Conseil d'Etat du 29 juin 2005, « *Commune de la Seyne-sur-Mer* » (requête n° 267992), BJCP (Bulletin juridique des contrats publics) septembre 2005, AJDA n° 32, septembre 2005 ;
- « *Quelle durée un acheteur public peut-il prévoir pour des marchés publics autres que fractionnés ?* », Contrats publics, Actualité de la commande et des contrats publics, n° 40, janvier 2005.

2004

- « *Le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse et le Code des marchés publics* », Contrats publics, Actualité de la commande et des contrats publics, n° 39, décembre 2004 ;
- Commentaire de l'ordonnance du 11 mai 2004 du Tribunal administratif de Nice, « *Société Varoise de Construction Routière (S.V.C.R.) c/ Commune de La Seyne-sur-Mer* », AJDA n° 43/2004, 13 décembre 2004, pp. 2395-2397
- « *Marchés publics d'emprunts : les divergences entre la Commission Européenne et la France* », Contrats publics, Actualité de la commande et des contrats publics, n°38, novembre 2004 (en collaboration), pp. 54 - 60 ;
- « *Le ministère de l'Economie prend position sur la pondération des critères d'attribution* », Le Moniteur des travaux publics, 22 octobre 2004, p.89 ;
- « *Le délai de remise des offres de la procédure communautaire du dialogue compétitif* », Contrats publics, Actualité de la commande et des contrats publics, n° 37, octobre 2004 ;
- « *Les critères de choix des offres dans le nouveau Code des marchés publics* », AJDA, Dossier spécial « *nouveau Code des marchés publics* », 23 février 2004.

2003

- « *La publication des règles de pondération des critères de sélection rendue obligatoire* (commentaire de l'arrêt « *Universale-Bau AG* », CJCE, 12 décembre 2002, affaire C - 470/99), Contrats publics, Actualité de la commande et des contrats publics, n° 20, mars 2003, pp.66 - 67 (en collaboration).

Formations et conférences assurées

1) Formations

- « *Actualité des marchés publics* » (IEPP, 1 jour, mai 2014).
- « *Initiation à la pratique des marchés publics* » (WEKA, 2 jours, 2012).
- « *Les règles de publicité et de transparence à respecter* » (EFE, « *Les nouvelles directives marchés publics* », 11 mai 2004).
- « *La sélection des candidats et des offres dans le nouveau Code des marchés publics* » (Comundi, « *L'actualité des marchés publics 2004* », 30 mars 2004).

2) Conférences en Universités

Le Mans Université

- « *L'actualité jurisprudentielle 2019 du droit des marchés publics* » (14 mars 2020).

Université Paris-Saclay

« *La jurisprudence du juge administratif sur les désordres couverts ou non par la garantie décennale selon la nature des ouvrages immobiliers dans les marchés publics de travaux* » (Master 2 « Contrats et marchés publics - La pratique de l'achat public », samedi 4 mars 2017).

Université Panthéon-Sorbonne

- Master 2 « Droit public des affaires » :

2012

- « *Actualité 2012 des marchés publics* » ;
- « *Juge civil et commande publique* » ;
- « *Critères de choix des offres : quelles obligations pour les acheteurs publics ?* »

2011

- « *Actualité du référé contractuel dans les marchés publics* »
- « *Le référé précontractuel à l'encontre des marchés de droit privé des entités soumises à l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005* »
- « *Les recours contentieux des marchés privés des pouvoirs adjudicateurs soumis à l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005* »

- Préparation aux concours de recrutement des magistrats administratifs

- « *Actualité du droit public économique* » (2 heures) (2013)

Université Panthéon-Assas

- « *Les recours contentieux contre les marchés publics* » (Institut de Préparation à l'Administration générale de Paris, 30 mars 2012)

+ Université Paris 8

- « Les marchés à procédure adaptée », Master II « Droit des collectivités publiques et des grandes agglomérations » (trois heures, 2010-2013).

+ Université de Nanterre

- « Le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse dans le Code des marchés publics », séminaire « Marchés publics » du DEA « Droit public des affaires » (1^{er} février 2005).

- **Université Sorbonne Paris Nord**

- « Contentieux des marchés publics », Master II « Contentieux » (décembre 2011, 3 heures)

- **Université de Valenciennes**

- « Les procédures non formalisées des entités soumises à l'ordonnance du 6 juin 2005 », Master 2 « Contrats publics », 2011).

Cursus universitaire

+ DESS « Juriste d'entreprise publique/droit de l'économie mixte » (Université Panthéon-Sorbonne) (1997/1998)

Enseignements en droit de la concurrence, droit des contrats publics, droit des entreprises publiques.

+ DEA « Droit public de l'économie » (Université Panthéon-Assas) (1995/1996)

Enseignements en droit public économique, droit des entreprises publiques, contentieux économique.

Mémoire de recherche soutenu devant un jury.

Langues et informatique

Anglais : bon niveau

Maîtrise des outils informatiques.

Activités extra-professionnelles

- Membre du jury « droit public des affaires et droit de l'environnement » des Trophées du droit et du contentieux (Décideurs Stratégie Finance Droit) (2005, 2007, 2009, 2011) : sélection du meilleur cabinet d'avocats spécialisé en droit public des affaires et en droit de l'environnement.
- Service national effectué pendant dix mois en tant que juriste dans une association de logement social (« *Habiter au Quotidien* », 14^{ème} arrondissement de Paris) (1996-1997) : aide au relogement de familles habitant dans le quartier de la « goutte d'or » (18^{ème} arrondissement de Paris).
- Chant (dans une chorale) (2009-2018).
- Voyages à l'étranger.